



Compte-rendu du bureau national du mercredi 16 mai 2018

Présent.e.s : Bailla Aïssou, Philippe Brunet, Corinne Charamond, Laetita Godfrin, Nelly le Meur, Frédéric Maguet, François Vohl

Excusé.e.s : Maryannick Chalabi, Jean-Pierre Jollivet, Benoît Ode, Sylvie Serre, Michel Taphanel, Marina Zveguinzoff

Elections du CNESERAC

Nous avons pu présenter des listes dans quatre collèges du Comité national de l'enseignement supérieur et de la recherche Art et Culture : collèges « conservateurs », « personnels de recherche », « personnels de documentation », « agents non titulaires de recherche ». Nous sommes absents des collèges enseignants, n'ayant aucun adhérent parmi les professeurs des écoles d'art et écoles d'archi.

Le collège des agents non titulaires nous a donné du fil à retordre car il était écrit quelque part dans le décret, dans le style petits caractères de contrat d'assurance, que les quatre candidats ne pouvaient pas appartenir au même organisme. Ayant loupé cette phrase, nous avons proposé une liste de quatre inrapiens, ce qui s'explique tant par la composition de notre syndicat que par le fait que l'INRAP représente les quatre cinquièmes de la liste électorale des agents non titulaires de recherche. Nous avons dû revoir notre copie en catastrophe. Merci merci au camarade du LRMH qui s'est porté volontaire pour figurer sur la liste, toutes nos excuses à celui de l'INRAP qui a bien voulu céder sa place, il sera, bien entendu, associé au groupe de réflexion qui va travailler sur les questions CNESERAC dans le cadre du secteur recherche.

Les CSE

Macron ayant flingué les CHSCT dans le privé, en attendant de le faire dans le public, nos camarades de droit privé sont confrontés à la mise en place des CSE, les comités sociaux et économiques, qui vont remplacer tout à la fois, avec des moyens en moins évidemment, les délégués du personnels (DP), les comités d'entreprise (CE) et les CHSCT. Au ministère de la culture, cela concerne les EPIC, les agents de droit privé qui travaillent dans les établissements publics industriels et commerciaux (la RMN, les théâtres, l'opéra...) vont devoir élire leurs représentants dans la nouvelle instance, établissement par établissement, à peu près à la période où les agents de droit public vont élire les leurs dans les CT, CHSCT, CAP et CCP, encore vivants pour le moment en attendant une nouvelle offensive d'En Marche.

C'est apparemment le théâtre de la Colline qui essuie les plâtres des élections CSE pour le ministère de la culture. La négociation du protocole d'accord pré-électoral a commencé et la DGCA semble décidée à raboter au maximum les moyens syndicaux, notamment en termes de nombre de représentants. Il est prévu que nous présentions une liste CGT-FSU.

L'opéra va suivre à la rentrée, la direction propose aux représentants du personnels et responsables de sections une formation sur les CSE, affaire à suivre.

Notre beau ministère

Il n'y a plus grand monde à la barre. Après la disparition de la directrice du service des Musées de France et de celui du service des Archives de France, après l'annonce du départ de la DRH, c'est au tour du directeur général des patrimoines et de la directrice générale de la création artistique de passer à la trappe. A ce niveau, c'est évidemment Macron qui a tiré un Scud, sans doute orienté par Bern, et nous avons appris ces limogeages par le Figaro, tout va bien.

On nous annonce un remplacement de la DRH au 1^{er} juillet mais pour les autres c'est plus flou. On nous dit que les directeurs du SMF et du SIAF ne peuvent pas être nommés avant le DGPAT, c'est logique, c'e le DGPAT qui les nomme. Mais quand on demande quand va être nommé le DGPAT, on est face à un grand blanc. Explication probable : si les directeurs du SIAF et du SMF sont nommés par le DGPAT, ce dernier est nommé, en principe, par la ministre. Or, la ministre, ces temps-ci, personne ne semble parier sur sa longévité dans les hautes sphères de notre beau ministère.

Donc, tout est bloqué, pendant qu'AP2022 avance joyeusement du côté de Matignon, le ministère de la culture se retrouve sans équipe dirigeante au niveau de directions et avec un cabinet aux fraises. Il ne reste que le secrétariat général en activité, avec le couple infernal Barbaret-Roffignon qui pousse les feux sur le passage T2 → T3 d'un maximum d'agents des EP (en clair, faire en sort que toute la gestion de leur paye, de leur retraite, de l'action sociale, etc. soit transférée du ministère aux établissements).

C'est un de leurs vieux fantasmes, le transfert T2 → T3, ils le portaient déjà à l'époque de la RGPP et, déjà à l'époque, ils essayaient de nous faire croire qu'il s'agissait d'une décision interministérielle alors qu'on a tous bien compris que transformer le ministère en puzzle ne répond en fait qu'à l'appétit de puissance des énarques culture. Comme actuellement il n'y a plus qu'eux aux manettes, ceux du SG font avancer leur dossier favori.

L'autre dossier fantasmagique de la même bande, la fin des musées SCN, prend, lui, un peu de retard faute de combattants. Depuis le départ de la directrice du SMF et l'annonce de la pulvérisation du DGPAT, plus personne n'entend parler de cette affaire, ni les agents, ni les syndicats, ni les directions des musées en question. Evidemment ça va ressortir, il y a forcément un énarque ou un presque énarque qui, quelque part aux Bons Enfants, est en train de préparer la prochaine « intuition » de la ministre, celle là ou la suivante.

Merci à ceux et celles d'entre vous qui auraient des infos sur ces affaires de les faire passer au plus vite à la permanence nationale, plus tôt on connaîtra leurs coups fourrés, mieux on saura y répondre.

Du côté du CNC

Après le CHSCT, démissionnaire en septembre dernier, c'est au tout du CT de mettre la clé sous la porte, tellement les représentants des personnels sont exaspérés par l'attitude d'une des directions les plus toxiques que l'on connaisse. A tel point que certains font une véritable allergie physique, redoutant de se trouver dans la même pièce que ces personnages cyniques et méprisables, tant leur dégoût est profond. Trump au CNC en quelques sorte.

Comme tout cela ne fait pas l'affaire des personnels à la veille d'un déménagement catastrophique dans des locaux mal fichus, plein d'amiante et trop petits, un signalement est fait par le SNAC au CTM concernant la direction du CNC. On verra bien si la tutelle, ou ce qu'il en reste, le SG, fait son boulot. Rendez-vous est pris de toute façon pour un passage au prochain CHSCTM pour leur expliquer la vie comme on l'a fait récemment avec l'INRAP. Mais comme le prochain CHSCTM est en novembre, c'est bien tard. Evidemment, vu les circonstances, il faudrait que les agents se révoltent un peu, fassent au moins un bonne grève comme à la DRAC de Clermont, mais ils semblent pour le moment en grande partie anesthésiés, profitant de leurs derniers moments dans leur ancien siège. La rentrée va être compliquée au CNC.

En attendant, comme la direction de l'établissement a obstinément refusé de tenir compte, dans l'étude architecturale du nouveau siège, du fait que le bâtiment recevait du public, on n'exclut pas que le SNAC aille faire un tour à la mairie de Paris pour signaler le problème aux services compétents. On va voir si c'est jouable.

Elections 2018 et prochaines échéances du SNAC :

On commence à contacter les candidats pour établir les listes, rien ne sert de se paniquer en septembre-octobre. Laurence Hamelin a une décharge de cinq semaines avant sa nouvelle prise de poste pour faire avancer ce dossier.

Concernant les listes des CT locaux et les CCP d'établissement, les responsables des sections concernées ont été informé.e.s de la composition cible (nombre de candidats, répartition F/H , etc.), c'est évidemment à elles et eux de constituer leur listes. Concernant le CTM et le CTAC, le travail se fait à partir de la permanence nationale. Concernant les CAP, c'est aussi la permanence qui est à la manœuvre, avec un relai local dans nos principales sections.

Contrairement à ce qu'on avait envisagé, il n'y aura pas de conseil en juin, il est remplacé par plusieurs journées d'écriture collective des textes de profession de foi auxquelles sont invité.e.s les responsables de listes.

Le prochain conseil aura lieu les 20 et 21 septembre.

Le prochain bureau national, quant à lui, aura lieu le 11 juillet.

Orga :

Renouvellement de la décision du BN de financer une carte SNCF fréquence pour Nelly le Meur en raison de ses déplacements tout au long de l'année dans le cadre de ses fonctions CHSCT.

« le BN vote un crédit de 737€ pour l'achat d'une carte fréquence pour Nelly le Meur »

7 oui, 1 abst

Renouvellement de la décision du BN de financer une carte Navigo pour Corinne Charamond. Le centre INRAP où est affectée Corinne étant à proximité de son domicile, la nécessité d'une carte Navigo répond entièrement à son activité syndicale.

« Le BN vote le remboursement d'une carte mensuelle Navigo pour Corinne Charamond pour un an à partir du 1^{er} janvier 2018 »

3 oui, 5 abst